

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PREVOIR PANGEA

Part « R » : FR0012300853

SOCIETE DE GESTION PREVOIR

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice MSCI WORLD AC NET RETURN sur la durée de placement recommandée.

L'indice MSCI WORLD AC NET RETURN est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La comparaison par rapport à l'indice MSCI WORLD AC NET RETURN n'est qu'indicative, le fonds investissant par le biais d'une sélection de valeurs (stock picking) qui ne vise pas à dupliquer l'indicateur de référence.

Il est classé : « Actions internationales ».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds met en œuvre une politique de gestion active basée sur du stock picking s'appuyant d'une part, -sur la recherche fondamentale (croissance du résultat, rentabilité, structure financière, qualité de l'actif, qualité des dirigeants...) permettant de sélectionner des valeurs présentant un potentiel d'appréciation, et, d'autre part,

-sur l'analyse technique qui permet d'optimiser la gestion en décelant les signaux à court terme du marché que ce soit à l'achat ou à la vente. L'analyse technique est définie comme l'étude graphique d'évolutions dans le temps de prix et de volumes d'actifs financiers.

Le fonds concentrera ses investissements sur des titres où la perspective d'appréciation en regard du risque est favorable selon l'analyse de la société de gestion.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- **De 60% à 110% maximum de l'actif net sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, de tous secteurs d'activité et de toutes tailles de capitalisations**, dont :
 - de 0% à 20% maximum de l'actif net en actions de capitalisation inférieure à 1 milliard USD.
 - 50% minimum de l'actif net en actions des pays développés.
- **De 0% à 40% de l'actif net en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques OCDE, de notation « Investment grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.**

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

- De 0% à 10% de l'actif net en obligations convertibles de tous émetteurs et de toutes zones géographiques, dont les actions sous-jacentes peuvent être de toutes tailles de capitalisation.

- **De 0% à 100% de l'actif net au risque de change sur des devises hors euro.**

Le cumul des expositions ne dépasse pas 110% de l'actif net.

L'OPCVM peut être investi en :

- Actions,
- Titres de créances et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition au risque d'action, au risque de taux, et dans un but de couverture au risque de change.
- des emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chez le Dépositaire chaque jour ouvré à 16 heures (J), à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse, et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour suivant (J+1).

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture du jour, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et des jours de fermeture de Bourse.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

A risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition forte aux actions internationales, y compris de pays émergents, pouvant entraîner une forte volatilité et donc des variations de la valeur liquidative qui induisent un profil de risque et de rendement assez élevé.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

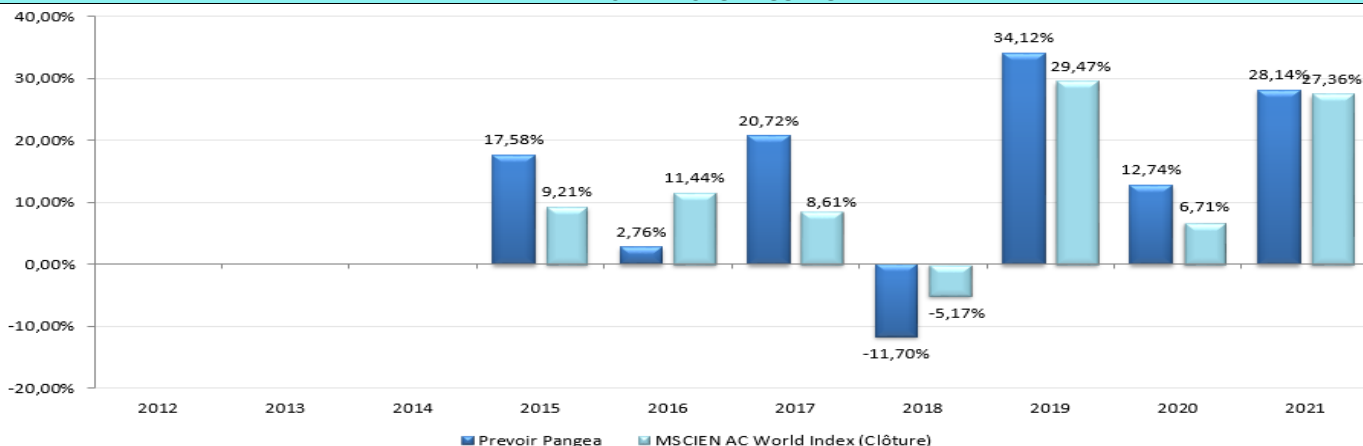
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3%
FRAIS DE SORTIE	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	2% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE PERFORMANCE	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus. En cas de commission de surperformance, le montant facturé au titre du dernier exercice inclus, également sous la forme d'un pourcentage.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet <http://www.sgprevoir.fr/prevoir-pangea/>

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indice MSCI WORLD AC NET RETURN est calculée en tenant compte du réinvestissement des dividendes.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 12/12/2014

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : néant

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : SOCIETE GENERALE

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

SOCIETE DE GESTION PREVOIR

20, rue d'Aumale – 75009 – Paris

Service commercial – tél : 01 53 20 32 90

ADRESSE WEB : <http://www.sgprevoir.fr/>

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Dans les locaux de la société de gestion

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.sgprevoir.fr ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à SOCIETE DE GESTION PREVOIR 20, rue d'Aumale 75009 PARIS.

La responsabilité de SOCIETE DE GESTION PREVOIR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

SOCIETE DE GESTION PREVOIR est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/01/2022.